



L'informateur

17 - le 20 juillet 2012

Bonjour à tous,

Sept sujets :

1. Le nouvel exécutif
2. Le gestionnaire
3. La route
4. Le lac
5. L'Internet
6. La barrière
7. Les affaires

Le nouvel exécutif

Les administrateurs de l'Association ont tenu leur première réunion le 30 juin dernier. Ils ont alors procédé à l'élection des officiers de l'Association, lesquels forment le comité exécutif du Conseil. Ces officiers sont :

Louis Germain, *président*

Yvan Boisvert, *vice-président*

Raymond Morissette, *trésorier*

Michel Bouchard, *secrétaire*

Prenez connaissance du compte-rendu de la réunion sur le site Internet de l'Association. Le compte-rendu de la réunion annuelle du 16 juin dernier est également disponible sur le site Internet. Ce dernier compte-rendu sera soumis à l'approbation des propriétaires lors de la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

Le gestionnaire

Un des sujets discutés lors de la réunion des administrateurs était celui de la gestion des affaires du lac. Jusqu'à 2010-2011, la Société d'aménagement du lac Clair administrait, notamment avec l'aide d'un gardien, d'un intendant, Georges Gagné. La partie

«exécution», l'action visible par les propriétaires était le fait de Georges Gagné mais les décideurs, les administrateurs, c'étaient les gens de la Société, qui y consacraient le temps et l'énergie nécessaires.

En 2011-2012, l'Association a pris le relais de la Société, au pied levé. C'est Réjean Barras, le président de l'Association, qui a tout ramassé. Il est devenu, en plus de président, administrateur et intendant. Il s'est donné tout entier à ces tâches qui dépassaient largement le mandat de présidence. On lui doit beaucoup. Merci, merci encore.

Puis on a procédé, au cours de l'hiver, au recrutement des services d'un intendant, Martial Germain. Nous vous l'annoncions dans notre Bulletin #12 du 8 février.

Mais un intendant ne peut tout faire. Certaines responsabilités doivent relever d'un gestionnaire ayant les connaissances adéquates. Le Conseil a ainsi décidé de confier un mandat de gestion à Réjean Barras. Réjean a les connaissances et les compétences nécessaires. Il a le goût de les exercer. D'ici la fin d'octobre, il gèrera les affaires du lac, sous l'autorité du Conseil d'administration et transmettra sa vaste expérience du terrain à Martial Germain.

Le budget sera aménagé en conséquence, sans augmentation. L'an prochain, avec l'expérience de cette année, nous ajusterons notre modèle de gestion, au besoin.

La route

Un des premiers mandats confiés à Réjean Barras est de dresser un plan d'intervention sur la route. Sans entrer dans les détails, disons qu'il s'agit pour nous de désormais consolider la route, en utilisant du matériel plus cohérent et résistant que celui utilisé jusqu'à maintenant, pour mieux résister aux pluies, notamment.

Nous allons donc procéder à des travaux de réparation, rapidement et, à plus long terme, à des travaux d'amélioration. Amélioration sur trois plans : sécurité, solidité et réduction de la poussière.

Notre route sera donc meilleure, oui. Mais il ne faut surtout pas s'attendre à ce que la route devienne une belle ligne droite où on pourra rouler allègrement à 80 km/h. La route va demeurer un «chemin forestier» et nous n'investirons pas pour en faire une véritable route secondaire.

La prudence sera donc toujours de mise et ceux que la nature n'a pas doté de grands talents pour la conduite automobile - ils sont nombreux - devront se gouverner en conséquence.

Le lac

Il se tient sur la pointe des pieds, notre lac. Cette année, son niveau est haut et le demeure. Plusieurs propriétaires ont porté ce fait à l'attention du Conseil. Le lac se vide moins vite qu'auparavant, selon les constatations. Même une période prolongée sans pluie, comme les deux premières semaines de juillet, n'ont pas permis au lac d'atteindre son étiage normal.

Lors de la réunion annuelle du 16 juin, nous avons parlé de cette situation. Nous vous avons annoncé avoir demandé une proposition d'expertise à la firme Roche. Mais c'est finalement à la firme Génivar que nous avons confié le mandat d'évaluer les apports d'eau au lac et sa capacité d'évacuation. Leur rapport est attendu au cours des prochains jours.

Entretiens, nous avons fait parvenir une lettre à la Société lui signalant cette difficulté et lui indiquant que nous considérons qu'elle doit collaborer à la solution.

L'Internet - un sondage important

Le Conseil, selon le désir de l'Assemblée générale exprimé lors de la réunion annuelle, a formé un comité *ad hoc* pour réanimer le projet de connexion Internet haute vitesse au lac. Serge Olivier est en charge de ce comité qui doit faire le point avec la société Réseau Infini et trouver une solution, avec cette société ou autrement. Serge Hudon, Jean Boudreault et Gaston Truchon font également partie du comité. On se souviendra que Michel Duchesneau était l'initiateur de ce projet avec Réseau Infini. On l'en remercie en espérant qu'il joigne ses efforts à ceux du comité.

Mais il est clair qu'aucune solution Internet ne pourra être mise en place, hormis l'accès satellitaire fourni par Xplornet, si une masse critique d'éventuels abonnés ne peut être atteinte.

Nous demandons par conséquent à tous ceux qui désirent se brancher sur Internet haute vitesse de bien vouloir envoyer un [courriel à Serge Olivier](#) en lui signalant simplement votre intention. Si seulement huit personnes se manifestent, on oublie tout. Il en faut une trentaine pour que le projet soit rentable. Alors, les intéressés, grouillez-vous et faites savoir à ceux qui n'auraient pas eu la chance de lire ce bulletin qu'ils doivent signifier leurs intentions à Serge Olivier. On veut être en mesure de prendre une décision rapidement, alors...

Pour vous aider à cogiter, sachez que Réseau Infini offre trois forfaits. 40\$, 50\$ et 70\$ selon la vitesse de transfert. Et sachez aussi qu'un frais unique de 275 \$ s'applique pour l'installation initiale.

Pensez donc. Pouvoir recevoir et lire *L'informateur* au lac, sur son ordi, sans être obligé d'attendre d'être de retour en ville. Non mais... quelle chance !

La barrière

Elle a eu un coup de foudre. Quand on a le coup de foudre, on se voit stimulé, ragaillardé, transporté par l'amour. Un coup de foudre, qui ne voudrait pas ça ? Pour filer le parfait amour.

Mais la barrière ne voit pas ça du même œil, la pôvre. La foudre lui est tombée dessus pour vrai. C'est pas la flèche de Cupidon, qu'on appelle «coup de foudre», qui l'a frappée mais la foudre de Zeus, la vraie.

Alors la barrière, elle a été électrocutée et elle a perdu la tête. Une carte électronique, quelques petits relais et une dizaine de jours plus tard, elle est revenue en vie, aussi guillerette qu'auparavant.

Ce serait bien que pour nous, humains, on puisse changer une carte électronique et guérir l'Alzheimer. Ou guérir les mauvaises habitudes politiques. Ou fiscales. M'enfin...

Les affaires

Le Conseil et l'avocat O'Brien, que vous avez pu rencontrer lors de la réunion annuelle, vont procéder à l'analyse de l'ensemble de la documentation déjà fournie par la Société ainsi que celle à venir, incluant tous les contrats notariés.

La question du barrage est la seule question d'importance à régler, le reste étant plutôt conclu. Le diable est dans les détails, comme chacun sait. Mais un ange veille sur l'Association et la Société, alors...

Patience mon âme, le ciel est au bout ! disait ma vieille mère. (Vous le saviez, je vous l'ai déjà dit).

Vos administrateurs

www.lacclair.org